

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 15 septembre 2025

Absente excusée : Sabine BARBONI GHAZI

DELIBERATIONS

Virement de crédit n°4. Validé à l'unanimité.

Règlement intérieur salle des fêtes.

Suite au nouvel aménagement de la salle, le règlement intérieur a été révisé.

Création d'un nouveau tarif pour occupation de la salle polyvalente de Laburgade pour la journée de 8h à 18 h : 50 €. Gratuit pour les associations locales.

Validé à l'unanimité.

PLUI : Demande de modification du PLUI Zones protégées afin de permettre l'agrandissement ou la modification notamment pour les équipements sportifs. Validé à l'unanimité.

SALLE DES FETES

Le parterre en façade de la salle initialement prévu pour être un espace fleuri va être bétonné afin de faciliter l'accès et l'entretien des locaux par mauvais temps.

PROJET PHOTOVOLTAIQUE

Dans la semaine du 16 au 21 septembre, un flyer va être distribué dans les boîtes aux lettres afin d'informer la population du projet de photovoltaïque à la carrière. Une permanence se tiendra à la mairie de Laburgade le vendredi 10 octobre de 9h à 12h où des représentants de la société et des différents organismes pourront répondre aux questions des administrés.

QUESTIONS DIVERSES

Un programme de débroussaillage des voies communales est à l'étude, il sera réalisé par une entreprise par épareuse.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 au scrutin paritaire et proportionnel.

Congrès des élus du Lot le vendredi 17 octobre 2025 au Parc des Expositions. Participeront Maryse Fermy et Jean-Claude Sauvier.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h.